

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 septembre 2017

Objet : RD - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse à Chambéry

- date de convocation le 09 septembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-sept, le vendredi quinze septembre à douze heures quinze, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffent
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Luc Berthoud - de Annick Bonniez à Marie Perrier - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Christian Gogny à Xavier Dullin - de Bernard Januel à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 16

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Albert Darvey - Pierre Duperier - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Damien Regairaz - Philippe Trepier

Bureau du 15 septembre 2017

délibération n° 154-17

objet **RD - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le Bureau du 18 mai 2017 a approuvé le lancement de la consultation pour les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse à Chambéry.

Pour mémoire, le programme d'aménagement est le suivant :

- la réalisation de 22 emplacements familiaux d'environ 200 m², élargis à 240 m² pour les emplacements PMR (personnes à mobilité réduite),
- la réalisation de 11 modules sanitaires qui distribuent en systèmes individuels sur chaque emplacement familial les services indispensables (douches, toilettes, auvent, appareillages électriques...),
- l'implantation d'un espace central commun (espace ludique paysager),
- la reprise de l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, éclairage public) y compris des systèmes de stockage et de la préfiltration des eaux pluviales,
- la rénovation et la restructuration des locaux de gestion des fluides (gestion déportée, report d'alarme et télégestion),
- la réalisation des aménagements paysagers en privilégiant les formes de merlon sur le pourtour du terrain pour limiter les nuisances sonores (VRU et voies ferrées).

La commission d'appel d'offres du 24 août 2017 a donné un avis favorable à l'attribution du marché aux entreprises les mieux-disantes selon l'allotissement suivant :

	Estimation	Offre la mieux-disante	
		Montant de l'offre	Entreprise
Lot 1 : Démolition / Terrassement / Dallage	151 390,00	77 945,00	Blondet
Lot 2 : Réseaux en tranchée et voiries	465 435,50	379 672,50	Blondet
Lot 3 : Câblage / Eclairage extérieur	48 350,00	32 440,00	Citéos
Lot 4 : Espaces verts	77 257,50	59 595,50	Cholat pépinières
Lot 5 : Modules sanitaires préfabriqués / Automatisation	450 000,00	449 479,50	Francioli
Lot 6 : Charpente ossature bois / Couverture bac acier	200 000,00	Infructueux	

Seules deux entreprises ont répondu pour le lot 6 avec des offres supérieures de plus de 23 % à l'estimation. Il a donc été décidé de déclarer ce lot infructueux et de le relancer. Il est précisé que cette démarche ne remet pas en cause le démarrage du chantier en octobre et sa livraison en mars.

Vu l'article 4 alinéa 1-III des statuts de Chambéry métropole, qui dispose que la Communauté d'agglomération est compétente en d'accueil des gens du voyage,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la décision n° 270-16 du Bureau du 8 décembre 2016 approuvant le lancement d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre relative au réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 24 août 2017,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse à Chambéry aux entreprises les mieux-disantes pour les lots 1, 2, 3, 4, 5,

Article 2 : déclare infructueux le lot 6 (charpente ossature bois et couverture bac acier) et **approuve** le lancement d'une nouvelle consultation pour ce lot,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 154-17

Objet de l'acte : RD - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Boisse à Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 15 septembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170915-lmc1H20016H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20016H1

Date de transmission en Préfecture : 22 septembre 2017

Date de réception en Préfecture : 22 septembre 2017